



**CENTRE**<sup>®</sup>  
**PÉDAGOGIQUE**

Permettre à chacun  
de donner le meilleur de lui-même

Etablissement  
privé hors  
contrat  
enregistré au  
répertoire  
national des  
Établissements  
dans l'académie  
d'Amiens



# BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**



# Le BTS Collaborateur Juriste Notarial au Centre Pédagogique :

**4,77/5**

Note moyenne des  
avis stagiaires

Notation certifiée  
par Moncompteformation pour nos actions  
de formation et d'enseignement.  
au 14/03/2022



Avec 87 % de réussite en 2023, le Centre Pédagogique confirme qu'il est le meilleur établissement pour effectuer le BTS Collaborateur Juriste Notarial. Félicitations à nos 17 diplômés.

A l'issue d'un processus **rigoureux et normé**, la certification qualité nous a été reconnue et délivrée par l'AFNOR Certification pour toutes nos actions de formation.

Vous êtes assurés de notre professionnalisme.

Notre école satisfait aux exigences de l'Education Nationale et vous garantit :

- Que le référentiel du BTS Collaborateur Juriste Notarial est respecté.
- Que les professeurs sont tous diplômés.
- Que tous les cours sont assurés.

Par ailleurs :

- Les élèves bénéficient d'un contrôle continu et d'un encadrement permanent par une équipe pédagogique et administrative présente tous les jours de la semaine.

**Si le CENTRE PEDAGOGIQUE répond aisément à toutes ces exigences, c'est parce qu'il a fait le choix d'un enseignement de qualité.**

**Qualiopi**  
processus certifié

**afnor**  
CERTIFICATION



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**



# Un gage de satisfaction des étudiants et de leurs familles : témoignages à l'appui



**Aurore Cappronier**

Océane tu peux être fière de ton parcours, ton travail à payé ! Un grand merci au centre pédagogique d'Amiens et les professeurs ! Océane une petite 🥳 ce soir ! Bravo à tes amis qui ont obtenus le diplôme et bonne soirée à vous bisous 🍷 on t'❤️



2 ans J'aime Répondre Plus



**Christelle Duez**

**Aurore Cappronier** très beau message 🍷👍

2 ans J'aime Répondre Plus



**Océane Geyer**

**Aurore Cappronier** merci maman ❤️❤️

2 ans J'aime Répondre Plus

**Adeline Fournier**

1 avis

★★★★★ il y a un mois

Un enseignement BTS NOTARIAT de qualité une équipe pédagogique efficace et à l'écoute. Je recommande le Centre Pédagogique ORCEA.

**Louise Fincias**

1 avis

★★★★★ il y a 4 semaines

J'ai obtenu mon Bts Notariat en 2020 et j'ai pu intégrer une licence professionnelle. L'équipe du centre et les formateurs sont à l'écoute durant toute la formation. Je leur suis très reconnaissante car durant la période particulière de confinement les cours ont été assurés sans aucune difficulté particulière ce qui a permis de continuer à préparer le diplôme et à être fin prêt pour le passer.



**Gladys Segard**

2 avis

★★★★★ il y a 2 jours

Après 2 années au Centre Pédagogique j'ai obtenu mon BTS Notariat cette année.

Je recommande fortement cet établissement qui permet un bon suivi avec des professeurs à l'écoute, ainsi que de bonnes méthodes d'apprentissages, de plus, les stages mis en place permettent de mettre un pied dans le milieu professionnel et de se familiariser avec le monde notarial.

Malgré les conditions sanitaires dues au virus les cours sont restés maintenus, et le centre pédagogique a su rester présent pour ses élèves.

Grace à cette formation j'ai pu obtenir la licence que je souhaitais à la fac d'Amiens. Le 17/08/2020



**Katheleen Bourguignon**

1 avis

★★★★★ il y a un mois

Le centre pédagogique m'a permis d'intégrer ma licence professionnelle métiers du notariat après avoir obtenu mon Bts Notariat dans celle-ci en Juillet 2020.

Les deux années passées au Centre Pédagogique ce sont très bien déroulées, l'équipe ainsi que les

professeurs sont à l'écoute et disponibles.

Malgré la situation particulière de ces derniers mois, les cours ont été assurés et cela jusqu'au bout.

Je suis donc très heureuse d'avoir obtenu mon diplôme au centre pédagogique et le recommande amplement.



## Une formation exigeante et de haut niveau



**Le programme des cours répond à toutes les exigences des épreuves. Les 2 années de BTS Collaborateur Juriste Notarial (CJN) au Centre Pédagogique conduisent les futurs titulaires du diplôme au métier de Collaborateur de notaire.**

*Le collaborateur juriste notarial travaille dans une étude notariale en milieu rural comme en ville. Les études sont très différentes selon leur taille et leur implantation : la plupart des études comptent 1 ou 2 notaires et 5 ou 6 collaborateurs. Mais dans les grandes villes, certains cabinets peuvent en regrouper 40 et plus.*



Je suis actuellement en BTS Notariat et je trouve ces études très enrichissantes. J'ai choisi de m'orienter dans cette voie car le droit m'intéresse. De plus, un stage nous est proposé en 1<sup>ère</sup> année pour renforcer notre projet professionnel et avoir une expérience de terrain. Et en 2<sup>ème</sup> année, nous sommes en étude notariale tous les vendredis. Au Centre, nous évoluons au sein d'une équipe à notre écoute et qui nous soutient dans cette formation.  
Claire

Pour réussir le BTS Notarial :

■ 1350 heures de formation théorique et pratique selon le référentiel de l'Education Nationale

■ Durée de formation :

- 1<sup>ère</sup> année de Septembre à Juin
- 2<sup>ème</sup> année de Septembre à Mai

■ Validation : diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: BTS Collaborateur Juriste Notarial Inscrit au niveau 5 du RNCP (N°36685 jusqu'au 31/08/2027)

■ Dès la 1<sup>ère</sup> année :

800 HEURES DE COURS

+

6 semaines de stage en Office notarial

■ En 2<sup>ème</sup> année :

550 HEURES DE COURS

+

6 semaines de stage en Office notarial



# Un programme complémentaire

## Tourné vers les matières professionnelles



### PROGRAMME ANNUEL DE L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE EN BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

**Tarif annuel**  
**790 €**

Vous devez passer ou repasser les épreuves du BTS Collaborateur Juriste Notarial après un échec à l'examen, après des études suivies à distance ou par correspondance, si vous vous présentez en « candidat libre », après un parcours interrompu ou un double cursus... cette année complémentaire est pour vous.

Un rythme compatible avec un emploi ou des études : une journée par semaine sur 20 semaines d'octobre à avril :

#### Travaux dirigés et entraînements aux épreuves

Éléments fondamentaux du droit (rappels des bases de l'épreuve)	10 H
Environnement de l'activité notariale (préparation du rapport et oraux blancs)	16 H
Accompagnement du client selon les règles déontologiques (préparation du dossier et oraux blancs)	24 H
Conduite de dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial	30 H
Conduite de dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise	
<b>TOTAL</b>	<b>80 H</b>

#### STAGES EN ÉTUDE NOTARIALE

À la demande

Les stages obligatoires de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années en milieu professionnel peuvent être complétés par des expériences complémentaires auprès d'organisation(s) partenaire(s) des offices notariaux (cabinet de généalogie, service d'urbanisme, service de publicité foncière, etc.).

Les candidats qui le souhaitent peuvent également effectuer des périodes supplémentaires en office notarial pour renforcer leur expérience professionnelle et la valoriser lors du passage des épreuves.



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**





**Des professionnels pour enseigner tout le programme du référentiel et des épreuves du BTS Collaborateur Juriste Notarial.**

L'équipe de formateurs du Centre Pédagogique est composée de professionnels expérimentés, pédagogues, disponibles et spécialisés dans leurs matières :

- Formatrice en droit : DEA de Droit - juriste enseignante de la faculté d'Amiens
- Formateur en notariat : Master 2 Droit Fiscal et Patrimoine - Diplômé de l'Institut des Métiers du Notariat - Chargé de TD à la faculté de Droit d'Amiens - ancien clerc de notaire - Expert judiciaire
- Enseignante en environnement de l'activité notariale : en charge des BTS et BUT dans différents établissements d'enseignement publics et privés
- Plusieurs professionnels exerçant en étude notariale

**Important : des réunions pédagogiques régulières entre la Direction et les enseignants garantissent la bonne progression des cours selon le programme des épreuves.**



# Les débouchés et la poursuite des études dans le Notariat

## ■ Débouchés avec un BTS NOTARIAT

Le BTS Collaborateur Juriste Notarial permet de travailler directement dans une étude notariale. Vous assisterez le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant que collaborateur juriste notarial ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer. Vous pourrez être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation... Vous contribuerez au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage... Lors de la formalisation des actes, vous contrôlerez leur qualité et leur conformité : vérification des documents administratifs, élaboration de bordereaux, calcul de droits, dépôt des actes et gestion des relations avec les organismes concernés. La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

## ■ Poursuite des études après un BTS Notariat

Le BTS Collaborateur Juriste Notarial a pour objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable. Vous pouvez postuler pour rentrer directement en 3<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle Activités Juridiques en spécialité droit et métiers du notariat ou en Licence pro activités juridiques spécialité métiers du notariat. Vous pourrez également rentrer en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de Licence dans d'autres spécialités.



# Les débouchés et la poursuite des études dans les autres métiers du juridique



Vous pouvez retrouver les filières universitaires après le BTS Collaborateur Juriste Notarial et après une Licence professionnelle 'Activités juridiques'.

La licence professionnelle « Activités juridiques » destine normalement à l'insertion professionnelle. Une partie des étudiants choisit cependant de poursuivre ses études.

## ■ Quelques exemples de formation :

- Master Droit privé, parcours Carrières Judiciaires (Lyon 2)
- Master pro Droit Expertise foncière (Amiens)
- Master Droit Prévention des risques en droit social (Amiens)
- D.U. Propriétés industrielles de l'entreprise (Montpellier)
- Magistère Juriste Conseil d'entreprise (Montpellier)
- Master de la propriété intellectuelle et droit numérique (Paris-Sud)
- Master 1 Droit social (Paris 1)

## ■ Où se former ?

- Université de Picardie Jules Verne Amiens
- Université Lumière Lyon 2
- Université de Montpellier





# Le Centre Pédagogique vous accueille dans un beau bâtiment spécialement aménagé pour la formation professionnelle



## Des conditions privilégiées pour un enseignement de qualité :

Le Centre Pédagogique met à la disposition des élèves un bâtiment de 850 m<sup>2</sup> dans un cadre verdoyant à 10 mn à pied de la gare d'Amiens, disposant de :

- 8 salles de classes, une salle informatique et une salle documentaire ;
- 4 plateaux techniques spécialement équipés pour les enseignements professionnels en optique, cuisine, puériculture et soins ;
- des espaces de vie et de détente ;
- une cour extérieure fermée pour les pauses et la pratique sportive.



**Vous avez besoin d'un renseignement ou d'un conseil : vous êtes les bienvenus. Vous pouvez venir nous voir quand vous voulez.**

Le Centre Pédagogique est ouvert durant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Pendant toutes les vacances solaires et durant tout l'été, le Centre Pédagogique reste ouvert pour vous accueillir du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Un espace pour prendre ses repas



Une infirmière présente à temps plein



## Portes Ouvertes

Vous souhaitez nous rencontrer et visiter nos locaux, les portes du Centre Pédagogique sont ouvertes toute l'année. Passez nous voir quand vous le voulez, avec ou sans rendez-vous. Vous serez reçus et renseignés. A bientôt !



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**





# Les différents possibilités de financements

## 1. LE FINANCEMENT A TITRE PERSONNEL

Par mensualisation sur 10 mois de septembre à juin. L'intégralité des chèques représentant l'année de scolarité doit être remise lors de la finalisation de l'inscription. Les dates d'encaissements différés sont au choix de l'émetteur. Les règlements par virements ou prélèvements sont possibles en 4 versements au maximum, de septembre à janvier.

Pour vous aider à financer les frais de formation, vous pouvez essayer de chercher un stage dans une structure qui accepterait de vous accueillir avec le statut de stagiaire rémunéré. Tous les établissements publics et privés d'accueil de l'enfant (crèches, écoles maternelles,...) peuvent être intéressés par votre candidature. La rémunération du stagiaire est exonérée de charges sociales si elle est inférieure ou égale au plafond fixé par l'Etat pour un temps plein (659€ en 2024). Sauf dispositions contraires à venir, la structure d'accueil demeure libre de fixer la rémunération horaire du stagiaire qui ne peut être inférieure à 4,35 € dès lors que le stage dépasse l'équivalent de 8 semaines en temps plein.

## 2. LE CPF DE TRANSITION

Il remplace l'ancien CIF et concerne donc les salariés en poste dans le privé, avec accord de leur employeur. Ce projet doit être entrepris au minimum 6 mois avant la rentrée et faire l'objet d'une demande de financement auprès de Transition Pro. Le bénéficiaire conserve son salaire pendant sa formation dont les frais sont pris en charge par Transition Pro. Un dispositif équivalent existe également pour les salariés du secteur de la santé (public et privé), la demande de financement relevant selon les cas de Transition Pro ou de l'ANFH.

## 3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Pour les personnes ayant exercé une activité salariée depuis 2015, leur crédit de CPF peut être utilisé pour payer tout ou partie des frais de formation. Les demandeurs d'emploi dont le crédit serait insuffisant peuvent également solliciter un complément auprès de Pôle Emploi appelé « abondement ». La demande doit être faite par l'intermédiaire de la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr), en concertation avec le conseiller Pôle Emploi et au minimum 5 semaines avant la date de la rentrée.

## 4. LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il concerne les personnes âgées de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat. Avec le statut d'apprenti(e), vous êtes rémunéré(e) pendant votre formation au taux fixé par l'Etat et les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de votre employeur.

Pour plus de précisions, consultez la page du gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>





# Qui sommes - nous ?

**Le Centre Pédagogique est un organisme de formation présent à Amiens depuis 2004. Spécialisé dans les métiers du soin, il est aussi Centre de Formation d'Apprentis**

- Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite pour l'ensemble des formations dispensées.
- Des centaines d'étudiants suivis chaque année.
- De nombreuses formations dispensées pour les personnels des hôpitaux, des maisons de retraite, des entreprises, des administrations...
- Le Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de l'Académie d'Amiens pour les cursus diplômants (CAP, BTS) et pour les formations par apprentissage (n° UAI 0802106E).
- L'accueil des personnes en situation de handicap est rendu possible dans toutes les formations dispensées au Centre Pédagogique après un entretien d'évaluation du projet professionnel. Les aménagements s'avérant nécessaires dans le parcours d'études et lors des examens seront proposés et mis en place.
- Certification Qualiopi n° 2020/86088  
Formations - Apprentissage - VAE





**1 Boulevard Baraban**  
**80000 Amiens**

### **BTS** **Diététique**

- ↘ Formation diplômante en 2 ans
- ↘ Formation initiale
- ↘ Vous devenez diététicien

### **BTS** **Opticien Lunetier**

- ↘ Formation diplômante en 2 ans
- ↘ Formation initiale ou apprentissage
- ↘ Vous devenez Opticien-Lunetier

### **CAP** **Accompagnant Educatif Petite Enfance**

- ↘ Formation diplômante en 1 an
- ↘ Formation initiale ou apprentissage
- ↘ Accessible avec ou sans dispense d'épreuves

### **Classes préparatoires**

- ↘ Audioprothésiste
- ↘ Ergothérapeute
- ↘ Manipulateur en électroradiologie
- ↘ Orthoptiste
- ↘ Pédicure podologue
- ↘ Psychomotricien
- ↘ Technicien de Laboratoire

- ↘ Remise à niveau scientifique
- ↘ Classe préparatoire au BTS Optique

- ↘ Infirmier
- ↘ Auxiliaire de Puériculture
- ↘ Aide Soignant

Bonjour Mme Rochelle,

Je passerai dès que possible vous remercier de vive voix mais je tenais à le faire dès à présent par écrit. En effet, que de chemin parcouru en deux ans, depuis l'entretien initial jusqu'à l'obtention du diplôme. J'ai conscience de ne pas avoir été "l'étudiant modèle"; je ne peux néanmoins que constater que pour répondre à plus de 95% des questions posées lors de l'ensemble des écrits, il convient de maîtriser les connaissances délivrées par le Centre Pédagogique. C'est bien ce qui m'a permis de décrocher le diplôme dès la première tentative. Alors merci pour tout : de votre niveau d'exigence, de votre patience tout autant que de la liberté laissée pour l'activité physique dans l'établissement. Très cordialement,  
Ludovic

